

Luxembourg, le 3 septembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Dans le cadre de la révision du règlement (CE) 661/2009 du Conseil et du Parlement européen, il est prévu de rendre obligatoire l'équipement des camions et autobus avec des assistants de changement de direction à partir de 2022, respectivement 2024, afin de minimiser le risque d'accident avec des cyclistes.

En raison de ce délai très généreux, le Ministre fédéral allemand de la Mobilité et de l'Infrastructure digitale a lancé le programme de soutien « Aktion Abbiegeassistent » en 2018 pour promouvoir l'équipement de tels assistants au plus vite. Ainsi, à titre d'exemple, le gouvernement régional de la Rhénanie-Palatinat a décidé récemment d'équiper l'intégrité des camions de son service « Landbetrieb Mobilität » avec un tel assistant.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Combien d'accidents y a-t-il eu entre cyclistes et camions respectivement autobus au fil des cinq dernières années ?*
- Monsieur le Ministre partage-t-il l'avis de son homologue allemand qu'il est opportun d'accroître la sécurité routière dans ce domaine avant que cela ne devienne obligatoire au niveau européen ?*
- Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre prévoit-il de légiférer au niveau national à cette fin ?*
- Dans l'affirmative, combien de camions et autobus des administrations publiques ont déjà été équipés avec un tel*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

assistant ? Pour quand tous les véhicules en question pourront-ils être équipés avec un tel assistant ?

- Monsieur le Ministre prévoit-il des mesures de soutiens financier pour les acteurs du secteur privé afin d'installer les assistants susmentionnés au plus vite ?*
- Dans la négative, pour quelles raisons Monsieur le Ministre est-il contre un renforcement des dispositifs de sécurité à cet égard ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.


Gusty GRAAS
Député


Max HAHN
Député